

## COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Coaticook, le 20 mai 2021** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook, tenue virtuellement le mercredi 19 mai 2021, différents sujets ont été discutés, dont certains vous sont présentés ci-dessous.

### La MRC dépose un mémoire aux audiences du BAPE pour la gestion des déchets

Un mémoire sur la gestion des déchets a été déposé par la MRC, dans le cadre des consultations publiques sur la gestion des résidus ultimes au Québec que tient présentement le Bureau d'audience publique en environnement (BAPE). Dans ce mémoire en deux parties, il est question des facteurs à succès de la MRC de Coaticook, qui a l'un des taux d'enfouissement les plus bas au Québec, ainsi que des freins d'envergure nationale à la gestion optimale des matières résiduelles. La MRC y indique notamment l'importance de travailler sur la réduction à la source, afin que seuls les déchets réellement « ultimes » se retrouvent dans un lieu d'élimination.

### Subvention cannabis : plus de 13 000 \$ supplémentaires octroyés à la Maison des jeunes de Coaticook pour la prévention des dépendances

En mars 2019, la MRC a reçu une aide financière de 45 000 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour répondre aux besoins des municipalités liés à la légalisation du cannabis. Alors qu'une partie de ce montant a été utilisé pour l'achat d'une signalisation uniformisée, un montant de 30 000 \$ avait été accordé au Comité jeunesse en promotion de la santé et prévention des dépendances, afin qu'il actualise son plan d'action. Au printemps 2020, il a été annoncé que la période pour réaliser les projets en lien avec cette subvention était prolongée jusqu'au 30 juin 2021. Ainsi, la MRC a décidé d'octroyer le montant résiduel de 13 296,65 \$ à la Maison des jeunes de Coaticook afin qu'elle poursuive son mandat de mise en œuvre du plan d'action élaboré par le Comité jeunesse en promotion de la santé et prévention des dépendances.

### La MRC soutient le Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie

Les MRC de l'Estrie ayant mis en œuvre, de 2018 à 2021, une entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire, la MRC octroie, sur une durée de trois ans, la somme de 25 714 \$ au Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE). L'objectif est de soutenir des entreprises du secteur bioalimentaire, notamment en matière de mise en marché de proximité, de circuits thématiques ou d'agrotourisme. Avec cette somme, le CIBLE pourra ainsi jouer un rôle-clé dans le soutien à l'achat local, l'agrotourisme et l'autonomie alimentaire, les enjeux liés à ces sujets étant de plus en plus préoccupants pour le consommateur québécois.

### Annulation du Tournoi de golf de la MRC de Coaticook 2021

À l'image de la décision prise l'année dernière, et en lien avec le contexte sanitaire similaire à celui de 2020, la MRC de Coaticook a pris la décision d'annuler, pour une deuxième année consécutive, son tournoi de golf annuel au profit de la Fête régionale de la famille. Cette décision fait également écho à

celle prise par la Ville de Coaticook, au début du mois, d'annuler la Classique de golf du maire. La tenue, ou non, du tournoi de golf de 2022 sera évaluée l'an prochain, en fonction de l'évolution de la COVID-19.

- 30 -

**Source**

Nancy Martin, agente de communication et de marketing à la MRC de Coaticook  
819-849-7083, poste 249, communication@mrcdecoaticook.qc.ca

**Informations**

Monique Clément, coordonnatrice de projet – Gestion des matières résiduelles à la MRC de Coaticook

Sara Favreau-Perreault, agente de développement rural à la MRC de Coaticook

**Entrevues**

Françoise Bouchard, élue responsable des dossiers Gestion des matières résiduelles ainsi que des dossiers Famille et aînés à la MRC de Coaticook et mairesse de Dixville

Benoît Roy, élu responsable des dossiers Sécurité publique à la MRC de Coaticook et maire de Saint-Malo